

Collectif des **O**rganisations **P**rofessionnelles **A**gricoles **IN**dignées par le projet d'aéroport

Appel à rassemblement solidaire

Le mercredi 7 août, un paysan du Copain 44 est cité à comparaître devant le tribunal de Nantes, accusé d'entrave à la circulation publique pour avoir garé un tracteur devant la gendarmerie de Châteaubriant, lors d'une manifestation de soutien à un autre paysan retenu en garde à vue.

Selon la loi, il encourt une peine de deux ans d'emprisonnement, 4.500 € d'amende ainsi qu'une suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus.

La mise en place du tracteur, emblème de notre lutte à Notre dame des landes et ailleurs, était un acte collectif, décidé par l'ensemble des manifestants, acte volontairement symbolique ; si nous avions voulu bloquer la gendarmerie, beaucoup d'autres tracteurs plus gros étaient prêts.

Nous dénonçons, une fois encore, la volonté du pouvoir politique en place de frapper durement un paysan ouvertement engagé.

Les paysans et les militants en lutte contre ce projet n'ont que trop subi un acharnement judiciaire.

Ainsi, depuis octobre dernier, la violence de l'action policière et les contrôles incessants ont entraînés plus de 200 interpellations recensées, 46 procès dont 1/3 en comparution immédiate.

Les dizaines de milliers de citoyens qui s'opposent au transfert de l'aéroport proposent avant tout, comme nous le faisons, un autre projet de développement pour le territoire et notre société. Le passage en force du pouvoir en place les amène à s'engager sur le terrain. Doit-on tous les mettre en garde à vue?

Les paysans opposés au projet d'aéroport appellent à un rassemblement solidaire

Le mercredi 7 août à 12h00 devant le tribunal de Nantes (avec pique-nique)

- Pour exprimer notre totale solidarité avec notre copain Romain
- Pour refuser la judiciarisation de notre action syndicale et politique
- Pour dénoncer la volonté affichée de frapper les militants fortement engagés contre le projet
- Pour réclamer la relaxe de Romain et de tous les militants opposants aujourd'hui poursuivis, et l'amnistie des militants condamnés

